

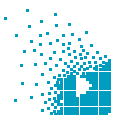


BRUGELETTE MAGAZINE

AVRIL
2022
N°01

Bulletin
Communal
d'Informations

Attre | Brugelette | Cambron-Casteau | Gages | Mévergnies-lez-Lens



LES ACTIONS DU BOURGMESTRE

André DESMARLIÈRES

En charge de l'administration générale, des finances, du personnel, de la Police, de l'état civil, de l'économie, du commerce, du bien-être animal.

bourgmestre@brugelette.be ☎ 0495 213 516

SOMMAIRE

2



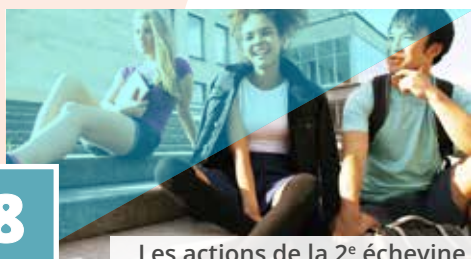
Les actions du Bourgmestre

5



Les actions du 1^{er} échevin

8



Les actions de la 2^e échevine

11



Les actions de la 3^e échevine

14



Les actions du CPAS

L'Edito du Bourgmestre

Mars, avril, les prémices du printemps ! Tout sort de sa léthargie hivernale, agriculteurs, jardiniers ont repris le travail de la terre ; le soleil darde ses premiers rayons bienfaisants.

Nous aurions de bonnes raisons de nous réjouir si deux événements majeurs ne venaient ternir notre enthousiasme.

► Tout d'abord la guerre en Ukraine, qui fait des milliers de morts, ainsi que des millions d'habitants déplacés ou exilés. Ces atrocités nous rappellent celles que certains d'entre nous ont vécues, il y a quelques dizaines d'années. Nous pouvons

donc facilement comprendre les atrocités que vit le peuple ukrainien et nous montrer solidaires.

► La pandémie Covid qui semble s'essouffler mais qui nous oblige, toutefois, à rester vigilants et prudents ; puisque l'on constate l'un ou l'autre rebond. Même si la plupart des mesures ont été levées, il est indispensable de continuer à respecter certaines règles et à se protéger.

Dans notre Commune comme dans d'autres, les activités en tout genre reprennent leurs cours ; dès à présent, je souhaite un franc succès à tous les organisateurs.

Respecter les règles, c'est savoir vivre ensemble

A nouveau, devant les nombreuses réclamations qui me parviennent, il me semble indispensable de rappeler certaines règles édictées dans notre RGP (Règlement Général de Police).

De la circulation des animaux sur la voie publique.

Art. 37 : Sur la voie publique ou dans les lieux accessibles au public, les chiens DOIVENT être tenus en laisse.

Art. 68 : Les personnes qui accompagnent un chien sont tenues de faire disparaître les excréments déféqués par l'animal sur l'espace public, en ce compris les squares, les parcs, les espaces verts des avenues et les jardins publics.

Les personnes DOIVENT ramasser les excréments de leur chien.

Art. 195 : Les chiens qui ne sont pas tenus à l'intérieur de la maison ou en liberté dans une propriété clôturée, doivent disposer d'un enclos entouré de treillis suffisamment haut pour que le chien ne puisse le franchir ou se blesser.

Art. 218 : Toute personne s'abstiendra d'employer les tronçonneuses, appareil de pulvérisation, tondeuses à gazon, motoculteurs, appareils ou engins et jouets actionnés par moteur à explosion ou autre, du lundi au samedi avant 08 heures et après 20 heures, et le dimanche et jours fériés avant 08 heures et après 12 heures.

Votre Bourgmestre,
A. Desmarlières

Recrutement d'une nouvelle collaboratrice pour le poste de police de proximité de Brugelette



Notre zone de police a le plaisir de vous annoncer le recrutement d'une nouvelle collaboratrice pour le poste de police de proximité de Brugelette.



La 1^{re} Inspectrice de police, Nathalie HAMAIDE, a rejoint notre zone de police depuis le 1^{er} mars 2022.

Elle remplace le 1^{er} Inspecteur, Grégory GODIN, qui a fait mutation et travaille, actuellement, au sein de notre service de recherches. Nous le remercions du travail accompli, durant de nombreuses années, au service de la population brugelettoise !

La 1^{re} inspectrice, Nathalie HAMAIDE, connaît bien le service de proximité ; puisqu'elle a exercé les fonctions d'inspectrice de quartier, durant 13 années, à la zone de police de La Louvière.

Elle fera équipe avec le 1^{er} Inspecteur de Police, Henri VANBERGHEM. Vous pourrez les rencontrer aisément lors de leurs permanences :

- ▶ Le lundi de 9 h à 12 h
- ▶ Le mercredi de 13 h à 17 h
- ▶ Le vendredi de 13 h à 17 h
- ▶ Le samedi de 8 h à 12 h (Grand'Rue 85 à Chièvres)

Il est toujours préférable de prendre rendez-vous. Cette prise de rendez-vous peut se faire, par téléphone, au 068 250 580 ou par mail à zp.sylleedendre.proximite.chievresbrugelette@police.belgium.eu. Vous serez recontacté au plus vite.

Vous désirez entrer en contact directement avec vos policiers de proximité ?

Responsable :

Inpp Christine WALLEMACQ : 0475 630 161

Inp Nathalie HAMAIDE 0478 8419 69

Inp Henri VANBERGHEM 0471 973 592

En cas d'urgence : 101



Soutien au peuple ukrainien

Le vendredi 4 mars, la Commune de Brugelette a hissé les couleurs de l'Ukraine, pour un moment de recueillement, devant l'Hôtel communal, en soutien aux réfugiés et à la population de ce pays.

Le personnel communal, de nombreux conseillers communaux, ainsi que quelques partenaires actifs de la Commune, se sont, ainsi, réunis, en solidarité avec la population ukrainienne et la dramatique épreuve à laquelle elle fait face.

Notre Administration a retransmis le morceau populaire ukrainien (Myroslav Skoryk – The High Pass : Melody for strings), que le Père Igor Nakonechnyy, violoniste ukrainien habitant en Wallonie picarde, et le pianiste Benoit Chantry, jouaient, en direct, au même moment, dans la Cour d'Honneur de l'Hôtel de Ville de Tournai.

Pour revoir cet hommage musical : <https://www.facebook.com/notele.be/videos/268633828787614>

Suite à cet hommage, une aide aux réfugiés ukrainiens peut être apportée, de différentes manières :

- ▶ Si vous voulez faire un don (alimentaire, vestimentaire, médical, hygiénique ou de première nécessité) pour les réfugiés, le groupe public Facebook Brugelette Solidaire – Aide aux Ukrainiens et aux sinistrés de Liège permet de centraliser les différents dons : <https://www.facebook.com/groups951709255390722/>
- ▶ Par ailleurs, si vous souhaitez héberger des familles ukrainiennes, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du CPAS de Brugelette. : 068 268 770, ou à visiter la plate-forme Solidarité Ukraine, mise en place par le Service public de Wallonie Logement : <http://ukraine.logement.wallonie.be>

Nous remercions, d'ores et déjà, la population pour sa solidarité.



A la découverte d'un commerce brugelettois : Espace Beauté & Bien-être CHRYSANELLE

Cette année, notre commune a décidé de soutenir ses indépendants, en faisant découvrir à sa population, un commerce brugelettois, via chaque édition du Bulletin communal. Dans cette édition du mois d'avril, c'est l'Espace Beauté & Bien-être Chrysanelle de Madame Christine DATH, situé Rue Passe – Tout – Outre N°8 à Attré, qui est mis à l'honneur.

L'Espace Beauté & Bien-être propose de nombreux services et produits, pour tous : bébés, enfants, adolescent.e.s, hommes et femmes.

- ▶ Côté beauté : Pédicure médicale, Réflexologie, Soins corps (drainages lympho-énergétiques, shiatsu, soins énergétiques, soins relaxants, ...), Soins visages, + chromothérapie, ...
- ▶ Côté bien-être : Coaching scolaire & Coachings de vie (questions récurrentes,

blocages, retrouver l'estime de soi, la confiance en soi, l'affirmation de soi, trouver sa voie ...). Pleine conscience et méditations.

= > Possibilité de conférences et d'ateliers

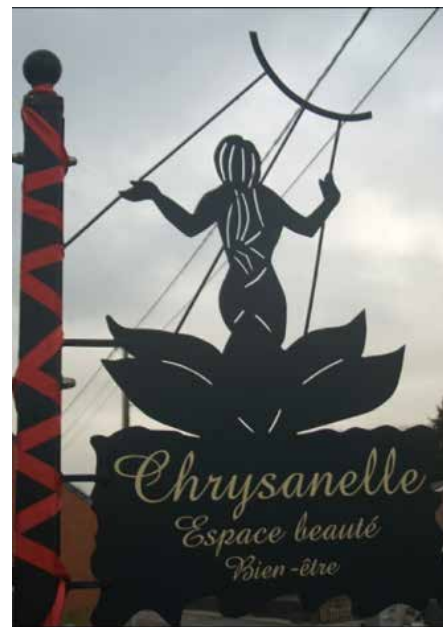
- ▶ Côté boutique : Savons, Produits cosmétiques, crèmes pour les pieds, pour les mains, encens, ... bracelets en pierres naturelles personnalisés –faits maison –

- ▶ Côté livres

(www.chrysanelle.be) :

- « Le havre de Léontine ».
- « Lovelylight, l'arbre aux cœurs d'or et de lumière ».
- « Le secret de la vallée aux 4 collines & La nouvelle vie de Rosaline ».

(www.chrysanelle.be)



➔ Plus d'infos :

Christine DATH
068 454 567 ou 0474 /363 173
(sur rendez-vous pour mieux vous servir)
chrysanelle@live.fr
www.chrysanelle.be
Rue Passe-Tout-Outre 8 - 7941 Attré
Possibilité de bons cadeaux.

LES SERVICES COMMUNAUX À VOTRE SERVICE :

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter les agents communaux par téléphone ; vous trouverez leurs coordonnées ci-dessous :

- ▶ Service Population : 068 457 301
- ▶ Service Etat Civil : 068 457 331
- ▶ Service Technique : 068 457 338
- ▶ Agent Constatateur
Assistant Technique : 068 457 336
- ▶ Service Urbanisme : 068 457 310
- ▶ Service Logement : 068 457 315
- ▶ Service Agriculture : 068 457 311
- ▶ Service Locations et Bien-être animal :
068 457 333
- ▶ Service Enseignement :
068 457 306 et 068 457 316
- ▶ Service Jeunesse : 068 457 308
- ▶ Service du Personnel : 068 457 318
- ▶ Service Taxes : 068 457 314
- ▶ Service Comptabilité :
068 457 312 et 068 457 335
- ▶ Receveur régional : 068 457 334
- ▶ Service Marchés Publics : 068 457 319
- ▶ Direction Générale : 068 457 309
- ▶ Secrétariat Général : 068 457 307
- ▶ Plan de Cohésion Sociale : 068 457 313
- ▶ Service Location : 068 457 333

Été solidaire, je suis partenaire

JOB ETUDIANT 2022

Tu es étudiant.e, tu as entre 15 et 21 ans et tu as envie de participer à l'embellissement de ta commune à travers des travaux d'utilité publique et de rendre des services à la population, pendant les vacances d'été ?

QUAND? DU 11 JUILLET AU 22 JUILLET 2022

Intéressé.e?
Envoie ta candidature au plus tard le 20 mai 2022 au service du personnel par mail (personnel@brugelette.be) ou place la dans la boîte aux lettres de la commune de Brugelette.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE BRUGELETTE EN
PARTENARIAT AVEC LA MAISON DES JEUNES "LES CHARDONS"

LES ACTIONS DU 1^{ER} ÉCHEVIN



Didier STREBELLE

- En charge des travaux, de l'urbanisme, du logement, des bâtiments communaux, de l'aménagement du territoire, de l'agriculture, de l'environnement, du développement rural, des cimetières, de la mobilité et du jumelage.
- strebelles.di@skynet.be ☎ 0473 756 689



A nos amis passionnés de jardins et autres

Le Cercle royal horticole et de petit élevage de Brugelette propose à tous les jardiniers amateurs et passionnés, de nombreuses conférences, à Brugelette, sur le thème des plantes, arbustes et légumes à faire pousser dans son jardin.

- ▶ **Le vendredi 15 avril 2022, à 19 h 30 :** Conférence sur « La multiplication de nos plantes », par Monsieur André MARY
- ▶ **20 mai :** Conférence sur « Les vitamines de nos légumes », par Monsieur Philippe WASTERLAIN (cadeau de la fête des Mères offert aux participants)

- ▶ **17 Juin :** Conférence sur « Le bon emploi des arbustes de jardin », par Monsieur Michel DANIAUX (cadeau de la fête des Pères offert aux participants)

Après chaque réunion, le Cercle horticole organise une tombola gratuite et payante. C'est avec une grande joie que le Cercle vous accueillera à ses nombreuses conférences. Il compte, déjà, sur votre présence, le vendredi 15 avril à 19 h 30.

Le Cercle royal horticole et de petit élevage de Brugelette n'organisera, cependant, pas de conférence en juillet et en août, en raison de ses congés annuels.

➔ Plus d'infos :

Café le XIII
Grand Place, 3 à 7940 Brugelette
Pierre LIZON – Président
0478 263 826
lizon.pierre@skynet.be
Ghislain FOUREZ – Secrétaire
0477 232 911
ghislain.fourez@skynet.be

La PAC ... à quoi ça sert ?

En décembre dernier, les agriculteurs ont manifesté, à plusieurs reprises, au sujet de la PAC. Pourquoi ont-ils manifesté ? Quel est l'objectif de la PAC ? On vous l'explique en bref !

La PAC, c'est la politique agricole commune. Après la seconde guerre mondiale, assurer l'approvisionnement alimentaire à des prix abordables était une priorité, et c'était l'objectif premier de la PAC. Au fil du temps, les missions des agriculteurs dans le cadre de cette politique européenne se sont diversifiées.

Les préoccupations environnementales, de qualité sanitaire des productions, de bien-être animal ... sont désormais, et c'est normal, bien présentes dans la PAC. Les agriculteurs ont un nombre important de

règles strictes à respecter pour nourrir leurs concitoyens, tout en étant très attentifs à ces diverses normes. S'ils ne les respectent pas, ils sont sévèrement sanctionnés et perdent une part des aides allouées.

Au-delà de cet aspect réglementaire, les agriculteurs, qui sont des citoyens comme les autres, ont évidemment pleinement conscience des défis qui se posent à notre société, en particulier en matière de climat. Leur rôle dans la lutte contre le changement climatique, ils comptent bien l'assumer, et être des acteurs d'évolution vers plus de durabilité.

S'ils ont manifesté en décembre dernier, c'est précisément pour pouvoir s'appuyer sur une PAC solide, qui motive des jeunes à s'engager dans la profession (c'est une difficulté majeure du secteur aujourd'hui), qui permette à tous les agriculteurs de renforcer leur engagement environnemental et climatique sans mettre davantage

en danger la santé économique de leur ferme, qui est déjà précaire dans de très nombreux cas. C'est aussi parce que les propositions sur la table leur faisaient craindre une diminution de la production européenne et donc la perte de notre autonomie alimentaire. Le risque, c'est une alimentation à 2 vitesses : locale, de haute qualité et respectueuse de l'environnement pour les consommateurs aisés, ou de qualité moindre sur le plan sanitaire et environnemental, venue d'autres régions du monde, pour les familles plus modestes. Ce modèle, les agriculteurs n'en veulent pas : il n'est bon ni pour notre agriculture familiale, ni pour notre planète, ni pour la qualité de notre alimentation.

Votre soutien citoyen lors des actions de décembre montre que vous avez perçu l'importance de ces enjeux. Merci à vous ! Et n'oubliez pas ... mangez wallon, c'est bon !





IPALLE

Des alternatives aux pesticides

Lors de l'entretien de vos espaces privés, de votre jardin ou de votre terrasse, vous utilisez peut-être certains produits spécifiques pour lutter contre des nuisibles (plantes indésirées, maladies des plantes, insectes ou petits animaux nuisibles, etc.). Ces produits sont communément appelés des pesticides. Mal utilisés, ils peuvent représenter un risque pour votre santé ou l'environnement.

Parmi les pesticides, les produits utilisés dans votre jardin pour protéger vos plantes et contrôler la présence d'un « ennemi » de celles-ci, ou pour détruire certains végétaux (plantes indésirées) sont appelés des produits phytopharmaceutiques ou PPP. Les instructions fournies avec le produit (dosage, dilution, méthode d'application, etc.) permettent un traitement efficace mais également de limiter les risques pour l'utilisateur (brûlure, contamination, etc.) ou pour l'environnement. Il est donc primordial de respecter ces conditions d'utilisation. Les risques sont communiqués à l'aide de pictogramme imprimés sur l'étiquette du produit.

Exemple de pictogrammes : produit dangereux pour l'environnement et produit corrosif.



Afin de limiter les risques liés à l'utilisation de PPP, on peut privilégier les alternatives non-chimiques pour l'entretien de ses espaces verts.

Favoriser la biodiversité au jardin grâce à une bande fleurie spontanée ou à semer soi-même, poser un nichoir, des haies, un hôtel à insectes, ou éviter de tondre la pelouse avant la mi-juin sont des pratiques que vous pouvez entreprendre pour lutter contre les ennemis de vos plantes sans utiliser de PPP. En effet, vous attirerez ainsi

un grand nombre d'insectes et d'animaux utiles, appelés « auxiliaires ». Les auxiliaires sont des organismes vivants très précieux permettant de préserver l'équilibre fragile des écosystèmes. La coccinelle, ennemie naturelle des pucerons, en est un exemple. Les auxiliaires comprennent également les pollinisateurs (bourdons, abeilles sauvages, etc.), indispensables pour transformer les fleurs de votre potager en délicieux fruits et légumes.

Le printemps est l'occasion idéale pour se tourner vers de nouvelles pratiques et réduire la quantité de produits chimiques ! Retrouvez d'autres conseils et alternatives aux produits chimiques pour le jardin dans la brochure « Moins de pesticides », téléchargeable sur www.ipalle.be.

Si vous avez néanmoins recours à des pesticides, ne les jetez pas à la poubelle : ces déchets doivent être traités par une filière spécialisée. Il est donc nécessaire d'apporter vos emballages, qu'ils soient vides ou qu'ils contiennent des restes de pesticides, au recyparc.

Les bonnes pratiques au jardin : jeu-concours en ligne

A l'occasion du printemps sans pesticides, l'asbl Corder, Adalia 2.0, la Wallonie et les intercommunales wallonnes de gestion des déchets organisent un jeu-concours ! Tentez de remporter des lots d'une valeur allant jusque 100 € en répondant, entre le 20 avril et le 20 mai, au questionnaire en ligne sur www.pwrp.be.

➔ Plus d'infos : www.ipalle.be et www.magde.be.



BIODIVERCITÉ

BiodiverCité – « Arbre, quel est ton nom ? »

Le circuit de découverte des arbres du Parc communal prend forme.

- ▶ La Maison des Phénix débroussaille les zones du parcours non praticables. Quelques résidents de l'IMP Sainte-Gertrude se joindront à eux.
- ▶ L'Ecole Saint-Louis rédige des fiches descriptives d'arbres rencontrés.
- ▶ L'Ecole l'Envolée s'intéresse aux hérissons.
- ▶ L'Ecole Sainte-Gertrude construira des nichoirs.

Envie d'apporter votre contribution à ce projet (photographies, plantations, etc.), prenez contact avec Véronique GASPARD du Service Environnement 068 457 310).

Projet initié par l'ANPEM, subsidié dans le cadre de l'appel à projet de la Région wallonne « BiodiverCité », encadré par la Commune de Brugelette et coordonné par la Fondation Rurale de Wallonie



Les tulipes du Rotary Ath : 20 ans déjà

Depuis plus de 60 ans, le Rotary Club d'Ath, au même titre que d'autres services clubs locaux, aide sans relâche les plus démunis, en soutenant financièrement de nombreuses associations. Aujourd'hui plus que jamais, des personnes ont besoin de votre générosité.

Pour la vingtième fois, le retour du printemps verra éclore une multitude de tulipes sur un champ, situé aux abords immédiats du rond-point de la Chasse, entre Chièvres et Attre.

Cette année, l'environnement sera au cœur de nos préoccupations, car les tulipes seront dorénavant présentées dans des sacs en papier réutilisés.

Grâce à vous, notre club a pu se mobiliser en été 2021, pour aider humainement et financièrement les régions sinistrées de l'Est de la Belgique et nous avons pu également consacrer de nombreux dons à des projets solidaires, aussi variés que vitaux, dont notamment :

- ▶ Actions « Détresse locale » (Saint-Nicolas des homes, colis alimentaires – Croix Rouge, banque alimentaire, Saint-Vincent de Paul, Réveillon – Le Père Noël est un géant) ;
- ▶ Actions en faveur des Jeunes (Saint-Nicolas des enfants défavorisés, accueils et échanges d'étudiants, Job's day contact, séjour estival en gîtes
- ▶ Actions mondiales (Polio-Plus – éradication de la poliomyélite, Hôpital sans frontière avec l'ONG du Rotary, Fondation Rotary : paix, maladies, eau, mère et enfant, alphabétisation, développe-

ment ...), Fondation Panzi du Docteur Denus Mukwege, à Bukavu (RDC), ...

Grâce à nos généreux sponsors, tous les frais liés à notre récolte de tulipes sont déjà couverts intégralement avant le début de nos ventes. Votre achat au prix de 15 €, pour un sachet de 25 tulipes avec leurs bulbes, profitera donc intégralement à l'une de nos associations soigneusement sélectionnées afin de venir en aide aux plus démunis.

Avec le retour du printemps, la récolte de nos tulipes apportera, à nouveau l'espoir aux plus démunis.

→ Plus d'infos :

f Les Tulipes du Rotary d'Ath
Vente : Début avril, suivant la météo, aux abords immédiats du rond-point de la Chasse Royale (N56), entre Chièvres et Attre, de 14 h à 19 h en semaine, et de 10 h à 19 h le w-e.



DIPR'eau : un outil pour et avec les agriculteurs !

Après deux années de développement, l'outil DIPR'eau a pu officiellement voir le jour ce 28 janvier dernier !

Cet outil d'aide à la décision, né d'une étroite collaboration entre le projet DIPROS et les agriculteurs participants, permet de s'informer sur la législation en rapport avec la protection des eaux ainsi qu'à encourager et coordonner les bonnes pratiques réduisant l'impact sur les ressources en eaux.

DIPR'eau est une plateforme web, libre d'accès, utile aux professionnels du secteur agricole (agriculteur-riche-s et conseiller-ère-s agricoles) en Wallonie. Elle permet d'accéder à toutes les législations en vigueur concernant la protection des eaux contre les produits phytopharmaceutiques et les nitrates. Elle propose un système cartographique, un carnet de champ numérique, un

programme de simulation des impacts environnementaux entre différentes cultures, un comparatif de rentabilité, un accès aux informations écologiques de la zone (présence de cours d'eau, de zones de captage, de zones tampons, etc.) et bien plus encore ! L'outil est gratuit et garantit une protection des données privées encodées.

DIPR'eau joue un rôle de synthèse, de centralisation d'informations et de relais vers les organismes ressources pertinents concernant la législation et les pratiques innovantes sur la protection des eaux.

Découvrez l'outil à l'adresse suivante : www.dipreau.spge.be

Le projet DIPROS

Le projet DIPROS – grâce à un financement de la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) – vise à mettre en place une réflexion concertée et innovante sur la gestion intégrée de l'eau à l'échelle des exploitations agricoles. C'est dans cette optique que le projet a développé DIPR'eau. Les partenaires du projet sont : Contrat Rivière Dendre, Contrat Rivière Escaut-Lys, CARAH, Natagriwal, Cellule GISER du Service Public de Wallonie, et SWDE.





LES ACTIONS DE LA 2^E ÉCHEVINE

Martine SCULIER

► En charge de la santé, de l'enseignement, de la culture, de la bibliothèque, de la jeunesse, des classes moyennes et du culte.

✉ pharmacie.sculier@skynet.be ☎ 0477 237 775

Atterrissage réussi pour L'Envol !

Depuis février 2022, L'Envol, le centre culturel des Chièvrois et Brugelettois s'est enfin installé dans ses nouveaux bureaux, à la Maison de la Cité à Chièvres (Rue de Saint-Ghislain n°16).

Une chouette nouvelle pour l'équipe qui jusque-là, travaillait depuis La Maison Culturelle d'Ath.

Les voilà maintenant plus proches de leur public, prêts à relever de nouveaux défis pour l'année à venir ! Mais pourquoi des

bureaux à Chièvres ? Pour avoir un pied à terre entre deux aventures, tout simplement.

Parce qu'en effet, L'Envol est un Centre culturel qui voyage beaucoup ... Sa programmation d'activités, des stages jusqu'aux

spectacles et aux concerts, s'installe un peu partout dans les différentes salles des villages de Brugelette et de Chièvres.

Centre Culturel L'Envol Une équipe jeune et dynamique

L'équipe de l'Envol s'est récemment agrandie. Après la désignation d'Hélène Delcoigne à la tête du Centre culturel fin 2021, Alice Winance a rejoint l'équipe, début 2022, en tant qu'animatrice.

Cette équipe jeune et dynamique travaillera, désormais, dans les locaux de la Maison de la Cité à Chièvres.

Vous pouvez à tous moments, retrouver les coulisses du 120^e Centre culturel reconnu par la Fédération Wallonie Bruxelles, sur la Page Facebook (centre culturel l'Envol) et sur Instagram (cclenvol).

- Après « L'aventure focus », qui s'est finalisée par l'installation de la fresque (mosaïque de photos réalisées par les brugelettois) sur notre Grand place ;
- Après « L'expo 7950-7940 », mettant en valeur les communes de Chièvres et de Brugelette, à travers nos similitudes et nos différences, vues par l'objectif du photographe Xavier Cornu ;
- Après « Le Trou de la serrure » : exposition des élèves de 3^e, 4^e et 5^e primaire de nos trois écoles fondamentales, permettant aux enfants d'exprimer leur ressenti, leurs peines, les situations difficiles, vécues lors de la pandémie ;
- Le Centre culturel l'Envol vous a proposé un concert de Karim Baggili Trio, le vendredi 1^{er} avril à 20 heures, au Centre culturel de Tongres Notre Dame. Cet

artiste se permet de nombreuses libertés dans le domaine musical associant world music, rock, groove, traditionnel et flamenco, ce qui donne une sonorité particulière à sa musique. Merci d'avoir été si nombreux à ce concert !

D'autres projets à plus long terme commencent aussi à se matérialiser :

- « Nous, demain » est un projet voulu par les citoyens chièvrois et brugelettois, qui lors des différentes réunions organisées par la MCA, ont exprimé leur envie que l'Envol puisse permettre de développer un monde plus respectueux de notre environnement, de notre planète.

Le souhait était que le nouveau Centre culturel puisse permettre d'accéder à une société plus durable.

Le thème choisi en 2022 sera l'Alimentation saine.

Différentes rencontres seront organisées afin d'analyser les souhaits des citoyens et de trouver les personnes qui seraient partie prenante dans ce beau projet.

Pour cela, il vous est loisible de contacter le Centre culturel de l'Envol via info@cclenvol.be.

Par la suite, le Centre culturel programmera des spectacles, des formations et des ateliers, correspondant au thème choisi et surtout aux attentes des citoyens.

- « Agor Assoc » : Le nouveau Centre culturel se veut le partenaire de référence pour le monde associatif de Chièvres et de Brugelette.

Une plateforme d'échanges sera créée afin d'apporter de l'aide à toutes les associations de nos deux entités et surtout, elle permettra de mieux coordonner les différentes manifestations.

Pour contacter L'Envol : 068 657 582 ou info@cclenvol.be (Maison de Cité, Rue de Saint-Ghislain, n°16, 7950 Chièvres)

➔ Plus d'infos :

www.cclenvol.be

Pour s'inscrire à la newsletter :

écrivez à info@cclenvol.be

Pour réserver une activité : reservation@cclenvol.be

Suivez L'Envol sur les réseaux sociaux :

   cclenvol



La guerre en Ukraine : ne vous ruez pas sur les comprimés d'iode

Depuis 2018, tous les citoyens peuvent se procurer une boîte de dix comprimés de KI dans les pharmacies belges. Ceux-ci sont nécessaires pour protéger la thyroïde en cas d'accident nucléaire. Les stocks sont importants et il ne faut pas se précipiter dans les officines afin d'en obtenir.

Les comprimés de KI sont à prendre **UNIQUEMENT** en cas d'alerte nucléaire, et ne constituent en rien un traitement préventif. Inutile d'en avaler aujourd'hui, en pensant qu'ils nous protégeront demain !

Les boîtes de KI, distribuées en pharmacie, contiennent dix comprimés de KI ; ce qui est suffisant pour une famille de 4 personnes.

Voici les consignes à respecter en cas d'accident nucléaire :

- ▶ Restez à l'intérieur, de préférence au rez-de-chaussée et dans un espace central, loin des fenêtres.
- ▶ Fermez portes et fenêtres et arrêtez les systèmes de ventilation.
- ▶ Ecoutez et suivez les recommandations des autorités.

Attention : les comprimés de KI sont recommandés aux plus jeunes et jusqu'à 18 ans, ainsi qu'aux femmes enceintes.

Si vous avez plus de 40 ans et que vous êtes allergique à l'iode, vous devez vous renseigner auprès de votre médecin traitant, avant de les ingurgiter.

Les comprimés d'iode doivent être dissous dans une petite quantité d'eau, que vous allongerez après, avec une grande quantité de liquide (jus ou eau).

Le nombre de comprimés à avaler est fonction de votre âge et des recommandations de votre médecin traitant.



Plaisir d'apprendre

Monsieur Pierre-Yves JEHOLET, Ministre-Président, nous invite à participer à l'opération « Plaisir d'apprendre ».



Cette opération, a pour objectif d'apporter, aux élèves, un soutien visant à lutter contre le décrochage scolaire et social, par le biais d'une remédiation et d'un soutien scolaire couplés à des activités sportives et/ou culturelles.

L'année dernière, en 2021, 56 villes et communes ont participé à l'opération « Plaisir d'apprendre » et ont accueilli 1477 élèves. Celle-ci a rencontré un vif succès dans les villes et les communes participantes qui ont souhaité presque unanimement la reconduction de ladite opération en 2022.

Les villes et communes participant à l'opération se verront attribuer une subvention calculée au prorata du nombre d'élèves, de la 6^e primaire à la 5^e secondaire de l'enseignement de plein exercice, domiciliés sur leur territoire.

Dans ce cadre, la Commune de Brugelette peut prétendre à un montant de 750 euros, permettant l'accompagnement de 6 jeunes.

L'année dernière, la Commune de Chièvres a pu organiser, grâce à une collaboration de la Commune de Brugelette, les activités de remédiation

et de soutien scolaire, dans ses locaux, couplées à des activités sportives et/ou culturelles.

Cette année encore, en sa séance du 9 mars 2022, le Collège communal a marqué son accord pour participer à cette opération : les élèves en difficultés pourront, ainsi, bénéficier d'une semaine de remédiation.

➔ Plus d'infos :

Service Enseignement de la Commune
068 457 306 ou 068 457 316



Sécurité aux abords des écoles

Vous trouvez que les entrées et sorties des classes sont dangereuses pour nos enfants ? Vous avez raison mais une solution existe.

Si vous avez plus de 18 ans, que vous soyez étudiants, parents, enseignants, vous pouvez poser votre candidature auprès du secrétariat communal au 068 457 307

Une formation d'une journée (théorique et pratique) vous sera dispensée par la Police locale et vous pourrez, dès lors, devenir bénévole, afin d'aider nos écoliers à traverser en toute sécurité, aux abords des écoles (8 h et 15 h).



PCS : Deux nouveaux projets, en lien avec l'alimentation saine

Le printemps est là ! L'heure de voir l'évolution du « potager collectif », situé Chemin de Wisbecq à Brugelette (près de l'IMP).

Préparer les semis et travailler la terre ont été les premières activités de nos jardiniers.

Le « potager collectif » est accessible à tous : de nouvelles parcelles ont, d'ailleurs, été créées depuis le 26 mars, afin d'accueillir un plus grand nombre de citoyens.

- ▶ Vous pouvez vous renseigner et obtenir des informations complémentaires auprès de notre **nouvelle Cheffe du Plan de Cohésion Sociale, Madame Sarah MUREZ, au 068 457 313 ou sur le site pcs-aes@brugelette.be.**

Cette année, deux autres projets en lien avec l'alimentation saine verront le jour :

- ▶ Le « poulailler partagé » : à cette occasion, le service PCS recherche des personnes qui seraient intéressées par ce projet. Celui-ci devrait rapidement voir le jour, mais il nous manque encore quelques volontaires, afin de finaliser le planning des soins à apporter à notre basse-cour (faire rentrer les poules le soir, les nourrir ...).

Si vous êtes intéressés, le numéro d'appel est le 068 457 313.

- ▶ Les œufs seront mis à disposition des personnes qui s'occuperont du « poulailler partagé » et le trop plein alimentera le « frigo partagé » qui sera le prochain projet, mis en place par le service PCS.

De plus amples informations concernant ce dernier projet vous seront communiquées dans les prochains Brugelette Magazine.

Nous vous rappelons que les « Life Box » sont toujours disponibles, à l'Administration Communale, pour les citoyens de plus de 60 ans. Ces boîtes jaunes sont à placer dans le frigo et sont d'une grande utilité lors de l'intervention des services de secours. Pour les obtenir gratuitement, vous pouvez, là aussi, composer le 068 457 313.

- ▶ Dans le cadre de l'aide psychologique, apportée aux étudiants, Madame la Ministre Valérie Glatigny, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Jeunesse, donnera une conférence sur le thème « Aide aux étudiants durant la crise Covid », **le mardi 3 mai, dès 18 heures, aux Ecuries du Parc.**

Madame la Ministre répondra à toutes les questions que se posent étudiants, parents et enseignants sur l'aide que le Gouvernement a apporté à nos jeunes, durant la crise.

Entrée gratuite mais sous réservation, le nombre de places étant limité : 068 455 620.



Quoi de neuf à l'école communale de Brugelette ?

A l'Envolée, la fin de la crise sanitaire va permettre de réaliser certains projets tels que le potager des primaires, l'installation de la fontaine à eau ainsi que la construction de l'enclos des lapins.

Monsieur Divry, le directeur, et son équipe pédagogique vous rappellent que **les journées « Portes ouvertes » et la Fancy-fair de l'école auront lieu le samedi 21 mai 2022.**





LES ACTIONS DE LA 3^E ÉCHEVINE

Johanna HUBEAU

➤ En charge du sport, de la jeunesse, de l'accueil temps libre, du tourisme, des fêtes et cérémonies, du troisième âge.

➤ hubeau.jh@gmail.com ☎ 0475 243 808

Les activités peuvent reprendre à Brugelette !

Votre Echevine des fêtes et cérémonies est ravie, car l'ensemble des restrictions liées au Covid-19 sont levées, depuis le 7 mars dernier. Profitez-en pour revivre pleinement, en proposant à votre Echevine, les activités, fêtes ou autres rassemblements que vous souhaiteriez voir organisés sur le territoire brugelettois.

Pour faire vos propositions d'activités festives ou autres, sur Brugelette, n'hésitez pas à la contacter, par téléphone, au 0475 243 808, ou par mail : hubeau.jh@gmail.com

Votre Echevine se fera un plaisir de mettre vos nombreux projets sur pieds, en espérant sincèrement que cette situation pourra perdurer, sans avoir à se soucier de mesures restrictives.

Le site Internet d'Infor Jeunes Ath fait peau neuve

Afin de toujours mieux informer les jeunes de la région, Infor Jeunes Ath propose un tout nouveau site Internet adapté aux besoins des jeunes. Dès mars 2022, tu y retrouveras :

- ▶ une nouvelle interface et de nouvelles options
- ▶ les moyens de chatter directement avec Infor Jeunes
- ▶ le développement de cinq thématiques : job étudiant, études supérieures, mobilité Internationale, protection sociale, et emploi
- ▶ les outils concrets pour t'aider dans tes démarches
- ▶ le téléchargement gratuit de toutes les brochures d'Infor Jeunes
- ▶ un blog et des articles pratiques, locaux et actualisés

Rendez-vous sur www.inforjeunesath.be !



Besoin d'y voir plus clair sur ton choix d'études ?

Tu envisages de suivre des études supérieures l'année prochaine et tu te poses plein de questions ?

Infor Jeunes Ath te propose plusieurs outils pour y répondre au mieux :

- ▶ un rendez-vous gratuit pour faire le point sur ce que tu aimes, ce qui t'intéresse, ce qui existe, etc.
- ▶ la brochure Choisir ses études supérieures : Panorama et autres conseils, disponible gratuitement à la demande ou sur le site Internet d'Infor Jeunes ;
- ▶ le Carnet de bord – Commencer des études supérieures, disponible gratuitement à la demande ou sur le site Internet d'Infor Jeunes ;
- ▶ les 4 tomes sur l'enseignement supérieur de la fédération Infor Jeunes : Ma rentrée académique, Ma session d'examens, La finançaçabilité, Les frais et aides financières, disponibles gratuitement à la demande ou sur le site internet www.inforjeunes.be/nos-brochures/

Coordonnées :

Infor Jeunes Ath

Rue Saint-Martin 8 – 7800 Ath

068 681 970 – 0499 215 090

➔ Plus d'infos :

ath@inforjeunes.be

www.inforjeunesath.be



**INFOR
JEUNES
ATH**



« A Brugelette, nous les jeunes, nous avons des choses à dire ! »

Comme évoqué lors de précédent Bulletin communal, Arpège AMO a travaillé avec divers partenaires faisant partie de la vie des jeunes de la Commune de Brugelette.

Ces acteurs sont : le service communal de la Jeunesse et de l'Accueil Temps Libre, la Maison de jeunes « Les Chardons », le Centre culturel de Chièvres et Brugelette « L'Envol », l'école spécialisée secondaire Sainte-Gertrude, les trois écoles fondamentales de Brugelette (l'école primaire spécialisée Sainte-Gertrude, l'école libre Saint-Louis et l'école communale « L'Envolée »), l'Institut Medico Pédagogique Sainte-Gertrude et la crèche « La Maison des papillons ».

L'objectif étant de récolter la parole des jeunes par rapport à la crise sanitaire. Grâce à cette collaboration, il fut possible de recevoir les jeunes dans des contextes différents, amenant une plus grande diversité dans cette collecte de ressentis et de paroles à travers des activités comme le graff ou les podcasts.

Un vernissage a été organisé, le vendredi 26 novembre 2021, pour permettre à chaque intervenant de présenter les réalisations de leurs jeunes dans le but de les exposer aux personnes présentes.

Le but étant de faire parvenir la parole des jeunes au tout public et ce, grâce à

différents biais que les divers intervenants ont pu mettre en œuvre. Les visiteurs ont, quant à eux, pu se prêter au jeu en écoutant les podcasts ou en faisant les activités organisées. Noté qu'il était également présente pour relayer la parole des jeunes via des interviews et des illustrations de leurs productions.

Dans le cadre de ce projet, les jeunes ont exprimé le souhait de s'approprier le Parc communal à travers une maquette réalisée par la Maison de jeunes et les services du Délégué Général aux Droits de l'Enfant. Cette maquette représente le Parc communal, vu par les jeunes, avec les aménagements adéquats et les rénovations souhaitées. Cette maquette pourrait permettre de déboucher sur un nouveau projet en lien avec celui-ci dans le courant de l'année 2022. Si tel est le cas, nous vous donnons rendez-vous en juin !



Avec les formations du Forem, votre avenir prend forme !

Se former ? C'est acquérir ou approfondir les compétences nécessaires à un métier et surtout, augmenter ses chances de trouver un emploi.



Une formation est l'occasion de construire une future carrière, d'évoluer et mettre à jour ses connaissances ou de changer de job !

Parmi l'offre du Forem, découvrez les secteurs et les formations aux métiers en pénurie pour lesquels de réelles opportunités d'emploi existent :

- ▶ Agro-alimentaire
- ▶ Chimie et biotechnologies
- ▶ Construction et bois
- ▶ Design et innovation

- ▶ Energie et développement durable
- ▶ Génie mécanique et industriel – Automobile
- ▶ Génie mécanique et industriel – Industrie technologique
- ▶ Gestion et secrétariat
- ▶ Industries culturelles et créatives
- ▶ Management et commerce
- ▶ Santé et action sociale
- ▶ Spatial et aéronautique
- ▶ TIC et numérique
- ▶ Tourisme et Horeca
- ▶ Transport et logistique

Les compétences transversales ne sont pas liées à un métier en particulier, elles peuvent être utiles quel que soit votre job. Parmi celles-ci, vous retrouvez :

- ▶ Formations en langues
- ▶ Formations dans le secteur de la construction
- ▶ Compétences clés
- ▶ Modules de recherche d'emploi
- ▶ Modules essais métier et d'orientation
- ▶ Modules numériques

Où trouver l'information ?

www.leforem.be > Se former

Consultez l'agenda de la Maison de l'emploi pour connaître les prochaines formations.

L'équipe de la Maison de l'Emploi, se trouve à proximité de la gare, est à votre disposition pour informer et vous conseiller :

rue de la Station, 47 (1^{er} étage) 7800 Ath
Tél 068 251 111

E-mail : maisondelemploi.ath@forem.be



Hommage à Monsieur Louis MERCKX, vétéran de la Seconde Guerre mondiale

Nous n'avons pas connu la guerre... Toutefois, ce moment douloureux de notre histoire fait partie des souvenirs que nos parents et grands-parents nous ont transmis dès notre plus jeune âge.

Le samedi 26 février 2022, la section Brugelette de la Fédération Nationale des Combattants (FNC) s'est réunie en présence de la famille de Monsieur MERCKX pour lui rendre un vibrant hommage et déposer une plaque de la FNC sur sa tombe. Puisse ce moment émouvant, nous rappeler à tous que la paix est un bien précieux. Surtout à l'heure actuelle... Reposez en paix, Monsieur Louis !



Entretenons le devoir de mémoire

Vous êtes passionnés par l'histoire et les événements marquants liés à la guerre ?

Rejoignez la Fédération Nationale des Combattants de Belgique (F.N.C.) – Section locale de Brugelette (NSB) pour partager les moments marquants de l'année (le 8 mai, le 21 juillet et le 11 novembre) et recevoir les six parutions du Journal des combattants édités par an. Pour cela, il suffit de vous acquitter de la cotisation annuelle qui s'élève à 15 € en faisant un versement sur le compte

bancaire suivant : BE05 0689 4450 3575 (nouveau numéro de compte), avec en référence : cotisation 2022. Une réduction est prévue pour le repas annuel organisé le 11 novembre pour les membres de la F.N.C. Toutes les demandes de renseignements peuvent être adressées à M. Jean-Louis DIEU, Président de la Section locale de Brugelette 068 455 356 – jeanlouisdieu16@gmail.com

Fêtes de la Musique

Notez déjà la date : le mercredi 22 juin 2022 aura lieu la prochaine édition de la célébration de l'été, en musique, dans le Parc communal.

Et oui, après deux ans d'absence, l'évènement musical phare revient à Brugelette ! Nous vous donnons rendez-vous pour partager un moment festif entre amis et en famille. Abonnez-vous à la page Facebook du Centre culturel « L'Envol » pour suivre les prochaines actualités et notamment le programme de la journée : [f cclenvol/](https://www.facebook.com/cclenvol/)

Concert de Pâques

A vos agendas, le concert de Pâques revient à Brugelette !

Après deux longues années sous silence, les membres du comité, le chef ainsi que les musiciens sont heureux de vous inviter à leur traditionnel concert du Lundi de Pâques, qui aura lieu le 18 avril 2022, à partir de 15 h 00, dans la salle Omnisports de l'école communale « L'Envolée ». L'entrée est gratuite.

► Ce sera la fanfare royale « Sainte-Cécile de Mainvault-Bouvignies », qui débutera

l'après-midi, pour la première partie du concert.

- En deuxième partie, vous pourrez assister à l'audition des élèves de l'école de musique La Fanfare « L'Avenir ».
- Comme de coutume, c'est la fanfare « L'Avenir » de Brugelette qui terminera ce concert, en troisième partie. Celui-ci se veut joyeux et printanier.

Camp de reconstitution organisé à Brugelette

Dans le cadre des journées de commémoration du 8 mai prochain, l'association « Liberty Wheels Historical » reconstituera, le lundi 9 mai, un petit campement de l'armée américaine avec des véhicules datant de la Seconde Guerre Mondiale.

Ce camp se situera sur la prairie qui jouxte la salle Omnisports dans le Parc communal. Le camp sera accessible durant toute la journée

du lundi 9 mai afin de transmettre aux jeunes de l'entité la mémoire de cette rude période. Des membres de l'association seront présents afin de guider les élèves et répondre aux questions qui vont émerger lors des visites. Le camp se composera de quelques tentes US de différentes tailles, de quelques véhicules représentatifs ainsi que du matériel d'époque.



LES ACTIONS DU CPAS



Raoul ROLIN

Président du CPAS.

raoulrolin@outlook.be ☎ 0472 370 785

Mesures prises pour faire face à la hausse des énergies

En ce début d'année, l'actualité reste complexe et la hausse des prix de l'énergie est plus que jamais d'actualité.



A l'heure d'écrire cet article, notre CPAS n'est pas encore en possession des modalités pratiques des différentes mesures prises par le gouvernement fédéral, pour aider les ménages à faire face aux augmentations de l'énergie.

Néanmoins, Monsieur Raoul ROLIN, Président du CPAS, tenait à profiter de la sortie du présent bulletin d'informations communales, pour vous informer des mesures les plus importantes qui ont été décidées ces derniers jours. Les modalités

pratiques devraient lui être transmises dans les prochains jours, n'hésitez pas à contacter le CPAS si vous avez la moindre question.

Voici les mesures les plus importantes :

- ▶ « Prime chauffage fédérale » : une prime de 100 euros, octroyée de manière unique et forfaitaire à tout client résidentiel titulaire. Déduction automatique d'une facture d'acompte ou de décompte dans la période du 18/04 au 31 07 20 22.
- ▶ Prolongation de l'accès au tarif social pour les Bénéficiaires de l'Intervention Majorée (BIM) jusqu'au 30 septembre 2022.

- ▶ Réduction de la TVA à 6 % sur le gaz, du 1^{er} avril au 30 septembre 2022 ; la réduction de la TVA pour l'électricité est déjà d'application et sera également prolongée jusqu'au 30 septembre 2022.
- ▶ Réduction des accises de 0,175 €/litre pour l'essence et le diesel.
- ▶ Les personnes utilisant le mazout pour se chauffer bénéficieront d'un « chèque de 200,00 € ».
- ▶ Adaptation du fonds social mazout

➔ Plus d'infos :

068 268 770

secretariat@cpasbrugellette.be

Notre CPAS vous informe également via sa Page Facebook : CPAS-de-Brugellette

Les achats groupés, une alternative à examiner !

Face au prix de l'énergie qui augmente, il peut être également intéressant de faire appel aux achats groupés d'énergie.

Plusieurs sociétés se proposent de centraliser les demandes des particuliers, afin de solliciter des réductions. Sachez

cependant que, si votre consommation s'éloigne de la moyenne des autres participants, vous n'obtiendrez peut-être pas l'offre la plus avantageuse, par rapport à votre situation.

Avant de vous inscrire, nous vous conseillons de bien vérifier que vous n'êtes pas obligés de souscrire au contrat sélectionné suite à l'appel d'offre, et également de comparer les tarifs proposés avec ceux du marché, en utilisant le comparateur de prix officiel du régulateur pour la Wallonie, sur le site : www.cwape.be. Celui-ci étant indépendant, il vous garantit une information exacte et pertinente.

Parmi les sociétés qui proposent ce service, notre CPAS a recensé les liens suivants :

- ▶ www.wikipower.be
- ▶ www.callmepower.be
- ▶ www.groupasol.be

Outre l'achat groupé pour de l'électricité, du gaz ou du mazout de chauffage, il est aussi possible de bénéficier des recherches pour du pellets (www.pelletstock.be, par exemple).

Les équipes du CPAS se tiennent également à votre disposition, en vue de vous orienter au mieux, dans vos choix. N'hésitez pas à les contacter (068 268 770)!



Accueillir et informer nos réfugiés ukrainiens

Notre CPAS ne peut, évidemment, rester insensible à la situation en Ukraine. Son Président, Raoul ROLIN, profite de cet article pour remercier l'ensemble de nos concitoyens et mettre en exergue les nombreuses initiatives, au bénéfice de cette population fragilisée. Il remercie également les personnes qui ont proposé leur aide, au CPAS.

En partenariat avec l'Administration communale de Brugelette, notre CPAS se charge de recenser les différentes propositions d'hébergement publiques et privées. Ses services sont également mobilisés, afin d'accueillir et d'informer au mieux ces personnes.

Notre CPAS reste à la disposition et à l'écoute de tous. Prenez soin de vous et de votre famille, pour que le printemps qui vient d'arriver vous soit agréable.



Devenir protuteur pour créer du lien affectif avec un jeune

Le Service d'accompagnement des protutelles « Le Renouveau » recherche des protuteurs bénévoles – Envie de vous engager ?

Lorsque l'un ou les deux parents d'un mineur sont déchus des droits de l'autorité parentale, le Juge de la jeunesse désigne une personne pour exercer ces droits, c'est le protuteur.

Cela concerne, par exemple, le choix du lieu de vie du mineur, le choix d'une école, les autorisations légales, le respect des biens du mineur, en accord avec le juge de la jeunesse.

- ▶ Le protuteur s'efforce d'être à l'écoute du mineur, de le motiver dans son parcours scolaire, de l'encourager à participer à des activités sportives ou culturelles, de l'aider à surmonter ses difficultés.
- ▶ Le protuteur ne vit pas avec l'enfant, il n'est pas civilement responsable du jeune et n'a aucune obligation financière envers lui. Il exerce les droits des parents déchus et non les devoirs de ceux-ci.
- ▶ Le protuteur n'est pas seul pour assumer sa mission, il peut bénéficier de l'aide et de l'accompagnement de notre service pour le soutenir et le conseiller. Sa mission est bénévole.

Devenir protuteur c'est également l'occasion de créer du lien affectif avec un jeune.

Une rencontre n'engage à rien. Contactez « Le Renouveau » : 069 232 767 ou lerenouveau@protutelle.be

→ **Plus d'infos :**
www.protutelle.be

Le Renouveau (Rue Octave Leduc, 15/2 à 7500 Tournai) – Secteur de l'aide à la jeunesse, Arrondissement judiciaire du Hainaut, Divisions de Mons et Tournai. Agréé et subsidié par



➤ Activités récurrentes

Animation les 2^e et 4^e dimanches de 14 h 30 à 17 h 30

Le Patro Saint-Martin

Place Maurice Sébastien, 6 – 7940 Brugelette

➔ **Contact** : 0492 059 406 ou 0479 448 213

Activités tous les 3^e mardis du mois

Les aînés de Brugelette

Chemin du Cadet, 1 – 7940 Brugelette

➔ **Contact** : 0498 577 004

Diverses activités pour jeunes tous les jours après-midi sauf le lundi

Maison des jeunes « Les Chardons »

Chemin du Cadet, 1 – 7940 Brugelette

➔ **Contact** : 068 454 954

Le lundi de 9 h à 12 h – 12 h à 16 h

Le vendredi de 9 h à 12 h

ALE

Rue des Déportés, 1b – 7940 Brugelette

➔ **Contact** : 0498 866 965

➤ Mois d'avril

Début avril

Suivant la météo (de 14 h à 19 h en semaine, et de 10 h à 19 h le week-end)

« Opération Tulipes » – Vente des tulipes du Rotary Club d'Ath (pour soutenir de nombreux projets caritatifs)

➔ **Lieu** : Aux abords immédiats du rond-point de la Chasse Royale (N56), entre Chièvres et Attré

➔ **Prix** : 15 €, pour un sachet de 25 tulipes avec leurs bulbes

➔ **Plus d'infos** :

📌 Les-Tulipes-du-Rotary-dAth

Début avril

BiodiverCité – « Arbre, quel est ton nom ? » : Le circuit de découverte des arbres du parc communal

Pour apporter votre contribution au projet (photographies, plantations, etc.) : 068 457 310

➔ **Infos** : Projet initié par l'ANPEM, subsidié dans le cadre de l'appel à projet de la Région wallonne « BiodiverCité », encadré par la Commune de Brugelette et coordonné par la Fondation Rurale de Wallonie

Le vendredi 15 avril 2022 à 19 h 30

Conférence du Cercle royal horticole et de petit élevage de Brugelette : « La mul-

tiplication de nos plantes », par Monsieur André MARY

➔ **Lieu** : Café le XIII – Grand Place, 3 à 7940 Brugelette

➔ **Contacts** : 0478 263 826 ou 0477 232 911
lizon.pierre@skynet.be
ghislain.fourez@skynet.be

Le lundi 18 avril 2022 à 15 h 00

Concert de Pâques

Salle Omnisports de l'Ecole communale « L'Envolée »

Ecole communale
Av. Gabrielle Petit, 6 – 7940 Brugelette

Entre le 20 avril et le 20 mai 2022

Les bonnes pratiques au jardin :

jeu-concours en ligne

Pour compléter le questionnaire :

www.pwrp.be

A gagner : Lots d'une valeur allant jusqu'à 100 €

Le samedi 23 avril 2022 sur rdv

L'Ecole Saint-Louis propose sa journée « Portes ouvertes »

Rue Maurice Lelangue, 1 – 7940 Brugelette

➔ **Contact** : 0486 983 444 – 068 454 915

Le mardi 26 avril 2022 à 18 h 30

Séance d'information sur le compostage

Proposée par IPALLE

Chemin du Cadet, 1 – 7940 Brugelette

➔ **Inscriptions** sur le site www.ipalle.be

Le samedi 30 avril 2022

L'Ecole Saint-Louis propose son **marché artisanal** + **marché** (5 ou 10 km)

Rue Maurice Lelangue, 1 – 7940 Brugelette

➔ **Contact** : 0486 983 444 – 068 454 915

➤ Mois de mai

Le dimanche 1^{er} mai 2022

L'Ecole Saint-Louis propose sa **fête scolaire** annuelle

Rue Maurice Lelangue, 1 – 7940 Brugelette

➔ **Contact** : 0486 983 444 – 068 454 915

Le mardi 3 mai 2022, dès 18 h

Conférence de la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Jeunesse, Valérie Glatigny : « Aide que le Gouvernement a apporté à nos jeunes durant la crise Covid »

➔ **Lieu** : Ecuries du Parc
Chemin du Cadet, 1 à 7940 Brugelette

➔ **Réservations** : Entrée gratuite, mais sous réservation, le nombre de places étant limité : 068 455 620.

Le vendredi 20 mai 2022

Conférence du Cercle royal horticole et de petit élevage de Brugelette : « Les vitamines de nos légumes », par Monsieur Philippe WASTERLAIN

➔ **Lieu** : Café le XIII – Grand Place, 3 à 7940 Brugelette

➔ **Contacts** :
0478 263 826 ou 0477 232 911
lizon.pierre@skynet.be
ghislain.fourez@skynet.be

Le jeudi 26 mai 2022

Les Sucriers de Brugelette propose son annuelle « Marche de l'Ascension »

Ecole communale – Av. Gabrielle Petit, 6 – 7940 Brugelette

➔ **Contact** : 0473 948 317

Le samedi 21 mai 2022

Journées « Portes ouvertes » et **Fancy-fair** de l'école communale « L'Envolée »

➤ Mois de juin

Le vendredi 17 juin 2022

Conférence du Cercle royal horticole et de petit élevage de Brugelette : « Le bon emploi des arbustes de jardin », par Monsieur Michel DANIAUX

➔ **Lieu** : Café le XIII – Grand Place, 3 à 7940 Brugelette

➔ **Contacts** :
0478 263 826 ou 0477 232 911
lizon.pierre@skynet.be
ghislain.fourez@skynet.be

Le vendredi 17 juin 2022, en soirée

« Blind Test » de l'école libre spécialisée « Sainte-Gertrude »

Le samedi 18 juin 2022

Fancy-fair de l'école libre spécialisée « Sainte-Gertrude »

Le mercredi 22 juin 2022

Fêtes de la Musique dans le Parc de Brugelette

Le samedi 25 juin 2022

Le JCCB propose son **barbecue** annuel
Ecole communale – Av. Gabrielle Petit, 6 – 7940 Brugelette

➔ **Contact** : 0494 81 65 81